

OFFRE DE STAGE



Etude de terrain pour la délimitation et la caractérisation de zones humides sur le bassin versant de l'Iton

Contexte :

Le Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Iton (SMABI) est un établissement public constitué depuis le **1^{er} janvier 2019** et regroupant **sept** établissements publics de coopération intercommunale du bassin versant de l'Iton. Il couvre un territoire de **1300 km²** situé sur les départements de l'Orne et de l'Eure. Le syndicat exerce la compétence GEMAPI et porte le SAGE de l'ITON.

De ce fait, les principales missions en lien avec la compétence du Syndicat pour le bassin versant de l'Iton sont :

- **La gestion des milieux aquatiques pour l'atteinte du bon état écologique des masses d'eau de l'Iton** : Restauration de ripisylves, continuité écologique et sédimentaire, protection et restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides. Le syndicat est gestionnaire de sites en tant que propriétaire et gère des zones humides classées Espaces Naturels Sensibles dans son périmètre.
- **La gestion des inondations par débordement de cours d'eau** et notamment la mise en œuvre des obligations réglementaires découlant du Décret n°2015-526 du 12 mai 2015 relatif aux règles applicables aux ouvrages construits ou aménagés en vue de prévenir les inondations et aux règles de sûreté des ouvrages hydrauliques.
- **L'animation** du schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de l'Iton approuvé en mars 2012.

Le SMABI est une structure récente en développement.

Dans un contexte de renouvellement du plan de gestion global à l'échelle du bassin versant, par la mise en place et l'approbation du **Programme Pluriannuel en faveur des Milieux Humides et Aquatiques (PPMHA)**, le SMABI mène une démarche d'amélioration des connaissances des zones humides de son bassin. Si une partie de ce travail a été effectué durant la dernière décennie, il reste néanmoins des secteurs

où le travail de délimitation de ces écosystèmes est lacunaire, notamment en tête de bassin versant. Cette mission cruciale permettra de reconnaître et protéger ces zones d'intérêt majeur et par la même occasion contribuera à l'atteinte du bon état écologique des masses d'eau, à la prévention des inondations et au maintien de la biodiversité. Le ou la stagiaire, sous l'autorité du Président et du coordonnateur de la structure devra continuer cette délimitation des zones humides sur des secteurs d'études prédéfinis en tête de bassin versant.

De plus, le ou la stagiaire sera amené.e à participer aux différentes missions de routine des agents du SMABI (jaugeage en cours d'eau, gestion d'espaces naturels, inventaires naturalistes, etc).

Profil recherché :

- Formation scientifique dans l'environnement : Master 1 ou 2, diplôme d'ingénieur agronome, etc
- Très forte motivation pour le travail de terrain
- Connaissances de base sur l'échantillonnage pédologique, milieux humides, fonctionnement d'un bassin versant, botanique, faune
- Compétences en SIG (QGIS)
- Capacité de synthèse et de rédaction, recherche bibliographique
- Rigueur scientifique et sens de l'organisation
- Travail en équipe et autonomie
- Titulaire du permis de conduire (B)

Conditions :

- Durée du stage de 6 mois (idéalement de mars-avril à août-septembre. A discuter en fonction des profils)
- 35 heures hebdomadaires
- Indemnités de stage selon la réglementation en vigueur (4,05€/h)
- Permis de conduire B exigé
- Véhicule de service à disposition, à défaut véhicule personnel avec remboursement kilométrique selon le barème de la Fonction Publique en vigueur
- Locaux : poste basé à l'antenne du SMABI sur la commune de Mesnils-sur-Iton – Gouville – 27240

Lettre de motivation et CV à adresser, avant le 07 février 2026, à M. Le Président du Syndicat Mixte d'Aménagement du Bassin de l'Iton. Par mail à info@smabi.fr ou par courrier à l'adresse suivante : SMABI 9 rue Voltaire 27000 Evreux.